

Le métier de documentariste: une pratique de création menacée ?

Portrait des conditions de pratique de la profession de documentariste au Québec en 2015

Marc Ménard
Fanie Pelletier
Diane Poitras

En partenariat avec
l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)

Service aux collectivités
Université du Québec
Novembre 2016



ASSOCIATION DE
RÉALISATEURS
ET RÉALISATRICES
DU QUÉBEC

UQÀM | **Service aux collectivités**
Université du Québec à Montréal

AVANT-PROPOS

Cette recherche sur les conditions de pratique des documentaristes est une initiative de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ), plus particulièrement de son Comité documentaire. Elle a été menée à l'UQAM en partenariat avec l'ARRQ sous la direction scientifique de Marc Ménard et Diane Poitras de l'École des médias. Fanie Pelletier, étudiante à la maîtrise en cinéma, a réalisé les différentes opérations de recherche.

Constatant sur le terrain une détérioration des conditions d'exercice de la profession de documentariste depuis une dizaine d'années, le Comité documentaire de l'ARRQ a voulu obtenir un portrait rigoureux de l'évolution des conditions de travail et de pratique du métier. Diverses études portant sur les budgets de production, le financement et la diffusion des œuvres documentaires au Québec et au Canada ont été réalisées au fil des années, constituant une précieuse source d'informations. Mais aucune d'entre elles ne s'est attardée à l'évolution de la pratique de la réalisation documentaire, aux transformations à prévoir et aux nouvelles façons de faire qui seraient à privilégier compte tenu notamment des nouvelles réalités du financement et de l'avènement du numérique. Le comité a donc voulu non seulement réaliser une étude inédite, mais également se doter d'un outil d'analyse essentiel permettant de mener des actions mieux ciblées pour la défense et l'épanouissement du cinéma documentaire et de ses créateurs et créatrices.

Le présent rapport présente les résultats du premier volet de la recherche, soit un portrait statistique qui dresse le profil socio-économique des documentaristes au Québec et décrit les conditions dans lesquelles s'effectue leur travail. Un second volet basé sur des entrevues en profondeur s'attardera aux perceptions des documentaristes sur les enjeux actuels de la profession.

Menée dans le cadre du Service aux collectivités de l'UQAM, cette enquête a impliqué un travail en partenariat assidu entre les personnes suivantes : Bruno Boulianne et Nathalie Trépanier du Comité documentaire de l'ARRQ, Marc Ménard, Diane Poitras et Fanie Pelletier de l'École des médias, et Lyne Kurtzman du Service aux collectivités de l'UQAM. Isabelle Hayeur des Réalisatrices Équitables a participé également à plusieurs rencontres du comité.

Nous espérons que l'enquête répondra aux besoins en information statistique non seulement des créateurs et créatrices du documentaire, mais de toute personne qui s'intéresse à la profession de documentariste. Nous souhaitons que les résultats alimentent les débats sur les divers enjeux qui menacent son identité et qu'ils rejoignent tous les milieux qui ont à cœur l'avenir du documentaire et d'en défendre les intérêts auprès des décideurs politiques et des organismes subventionnaires.

Remerciements

Nous tenons à remercier les organismes qui ont soutenu financièrement cette enquête, en premier lieu l'ARRQ et le Service aux collectivités de l'UQAM qui ont dégagé l'essentiel des fonds pour mener à bien la recherche. Le regroupement *J'aime le documentaire* et la faculté de communication de l'UQAM ont également contribué par des apports financiers complémentaires.

Enfin, nous remercions chaleureusement les quelque 182 documentaristes qui ont participé à cette enquête à titre de répondants-es. Nous leur sommes particulièrement reconnaissants et reconnaissantes d'avoir pris le temps nécessaire pour répondre au questionnaire.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
TABLE DES MATIÈRES.....	3
FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE	4
INTRODUCTION	7
<i>CONTEXTE</i>	7
<i>OBJECTIFS</i>	9
<i>MÉTHODOLOGIE</i>	9
1. PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE	11
<i>ÂGE ET SEXE</i>	11
<i>LANGUE D'USAGE ET ORIGINE</i>	12
<i>LIEU DE RÉSIDENCE</i>	13
<i>ÉDUCATION ET FORMATION</i>	15
2. CONDITIONS DE PRATIQUE	17
<i>PROFIL PROFESSIONNEL</i>	17
<i>TEMPS DE TRAVAIL ET RÉPARTITION DES TÂCHES</i>	21
3. REVENUS ET DÉPENSES.....	26
<i>REVENUS</i>	26
<i>DÉPENSES ENGENDRÉES PAR LE TRAVAIL</i>	32
4. PROTECTION SOCIALE.....	34
5. PERCEPTIONS DU MÉTIER.....	38
CONCLUSION.....	40
BIBLIOGRAPHIE	43

FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE

Profil sociodémographique

- En 2015, la profession de documentariste est à peu près également occupée par des hommes (49 %) que par des femmes (51 %).
- Leur répartition selon l'âge montre une population relativement âgée : les moins de 35 ans ne représentent que 14 % des documentaristes, contre 39 % pour l'ensemble des professions culturelles au Québec.
- Les documentaristes nés à l'étranger (24 %) sont plus nombreux que dans l'ensemble de la population québécoise (12 %), mais 63 % d'entre eux résident au Québec depuis plus de 20 ans.
- Près des trois quarts des documentaristes québécois (73 %) habitent l'île de Montréal, 13 % sa périphérie, 3 % la grande région de Québec et 10 % les autres régions.
- Les trois quarts (75 %) des documentaristes possèdent un diplôme universitaire. Cette proportion est plus élevée chez les femmes (79 %) que chez les hommes (71 %). À titre comparatif, 23 % de la population active au Québec détenait un diplôme universitaire en 2010.

Conditions de pratique

- La réalisation documentaire constitue le principal domaine d'activité pour 63 % des répondants. Cette proportion est plus élevée pour les hommes (66 %) que pour les femmes (60 %).
- Les documentaristes ont en moyenne 16,2 années d'expérience à titre de réalisatrice documentaire.
- Les deux principaux statuts représentatifs de la profession sont réalisateur-trice-producteur-trice (48 % des cas) et réalisateur-trice-contractuel-le (47 %). Pour 30 % des documentaristes, leur dernière œuvre réalisée était une autoproduction (35 % pour les femmes, 24 % pour les hommes).
- Une grande diversité de genres, de plateformes, de formats et de types de diffusion caractérise la pratique des documentaristes québécois.
- Au cours de la dernière année, 51 % du temps de travail des documentaristes a été consacré à la réalisation documentaire. Mais seulement 53 % de ce travail a été rémunéré.

- Les équipes de tournage sont réduites en réalisation documentaire : 62 % des documentaristes déclarent que lors de leur dernière réalisation, leur équipe était composée de 3 personnes ou moins (incluant il/elle-même). 46 % des documentaristes ont également déclaré que la taille de ces équipes avait diminué au cours des huit dernières années.

Revenus et dépenses engendrées par le travail

- Le revenu personnel des documentaristes s'élevait à 39 391 \$ en moyenne en 2014, une somme qui se compare avec le revenu de l'ensemble des professions culturelles (38 200 \$ en 2010) ou de l'ensemble de la population active (41 200 \$). Cette moyenne camoufle cependant de fortes disparités, certains individus ayant des revenus beaucoup plus élevés que la moyenne. Cette disparité dans la distribution des revenus affecte particulièrement les femmes.
- Les revenus provenant de la réalisation documentaire représentaient en moyenne 19 248 \$ en 2014 pour les documentaristes. Ces revenus étaient de 23 153 \$ pour les hommes, mais seulement 15 798 \$ pour les femmes. Là-aussi la disparité des revenus est importante, surtout chez les femmes.
- Le revenu personnel des documentaristes représentait 59 % de l'ensemble de leur revenu familial : 51 % pour les hommes, mais 71 % pour les femmes.
- Entre 26 % et 34 % des dépenses et frais de recherche et création, de représentation, de déplacement, de documentation, d'achat ou location de matériel et d'équipement, d'administration et de soumission aux institutions de financement ou aux festivals ont été assumés par les documentaristes au cours de leur dernière réalisation documentaire, sans que ces dépenses ne soient remboursées. Les femmes assument une plus grande part des dépenses que les hommes, l'écart variant entre 2 et 11 points de pourcentage selon le poste de dépenses.
- En moyenne, au cours des huit dernières années, chaque documentariste a assumé les dépenses de développement de 4,2 projets qui n'ont pas été produits.

Protection sociale

- À peine 49 % des documentaristes affirment être couverts par un régime de santé autre que l'assurance-maladie du Québec. Parmi ceux qui sont couverts, 48 % sont assurés par le biais d'une association professionnelle et 36 % par le biais de l'assurance de leur conjoint-e. Parmi ceux qui cotisaient à une assurance invalidité, 52 % y souscrivaient par l'entremise d'une association professionnelle, et 34 % auprès d'une assurance privée.
- Seulement 31 % des documentaristes (35 % des hommes et 28 % des femmes) ont

cotisé, au cours de la dernière année, à un régime de retraite auquel contribuait aussi leur employeur. Mais 49 % d'entre eux avaient des placements financiers en prévision de leur retraite.

- Dans le cadre de leur activité de réalisation, 49 % des documentaristes affirment ne pas être couverts par la CSST. Pas moins de 29 % d'entre eux affirment ne pas savoir s'ils sont couverts ou non.

Perceptions du métier

- Une très forte proportion (59 %) des documentaristes affirment avoir déjà songé à abandonner leur métier (69 % des femmes et 49 % des hommes). Les principales raisons invoquées pour expliquer cette envie sont les difficultés à trouver du financement, l'accumulation des refus et l'accumulation des difficultés personnelles.
- Pour une part importante des documentaristes (32 %), le travail de réalisateur documentaire a influencé le choix d'avoir, ou non, des enfants. Cette proportion est plus élevée pour les femmes (38 %) que pour les hommes (26 %).
- Une majorité de documentaristes (57 %) pensent, avec une forte ou très forte probabilité, qu'ils continueront à travailler en tant que réalisateur documentaire aussi longtemps que ce sera possible ; 21 % pensent s'orienter vers une autre carrière afin de pouvoir continuer à réaliser des documentaires.

INTRODUCTION

CONTEXTE

Si le cinéma, depuis ses origines, se caractérise par la dualité de sa nature, à la fois artistique et industrielle (Creton, 2009), le genre documentaire se trouve quant à lui souvent écartelé entre les exigences économiques de sa production et de sa diffusion d'un côté, et les convictions, les désirs et le temps nécessaire à sa réalisation de l'autre. Le métier de documentariste est ainsi contradictoire : « il est soumis aux lois de l'industrie mais relève d'une démarche d'auteur ; il se nourrit d'une démarche de compréhension des fonctionnements humains, mais aspire à être un mode d'expression personnel et artistique » (Kilborne, s.d.).

Qu'il s'agisse du nombre d'œuvres produites, du nombre de créateurs et d'artisans du milieu ou de son rayonnement international, le documentaire apparaît comme un secteur incontournable du panorama audiovisuel québécois. Mais plus important encore, sa capacité à préserver un espace de production de qualité, la rigueur de sa réflexion, son indépendance éditoriale et ses préoccupations éthiques et sociales, lui permettent de jouer un rôle social essentiel.

Pourtant, ce secteur est depuis longtemps caractérisé par l'instabilité et l'incertitude, nourries en particulier par la fragmentation et l'atomisation des infrastructures de production et de distribution, de même que par des difficultés récurrentes de financement et des pressions constantes à la baisse sur les budgets (Houle, 2001). De plus, ses principaux acteurs, les documentaristes, affirment souffrir depuis longtemps d'une surcharge de travail, de revenus précaires et irréguliers et de la nécessité de recourir fréquemment à plusieurs emplois pour survivre (Cox, 2002).

Le documentaire connaît, selon les époques, des conditions de financement et de production plus ou moins précaires. Depuis 1995-1996, alors que l'Office national du film du Canada subissait des compressions budgétaires majeures, la situation ne cesse de se détériorer : disparition du Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants (FCFVI) en 2006; refonte en 2009 du Fonds canadien de télévision (FCT) menant à la création du Fonds des médias du Canada (FMC); coupures budgétaires successives au cours des dernières années à la Société Radio-Canada/CBC, à l'Office national du film (ONF) et à Téléfilm Canada. Autant de mesures administratives ayant mené à une réduction importante des budgets de production des documentaires et à une diminution notable du nombre de films produits annuellement.

Parallèlement à ces contraintes budgétaires, les plates-formes de diffusion des œuvres connaissent d'importantes mutations et leur diversité impressionne : chaînes télévisées spécialisées ; vidéo sur demande (VOD) ; numérisation des salles de cinéma ; réseaux sociaux ; lecture en transit (« streaming »), etc. Si cette évolution rapide du paysage audiovisuel exerce depuis quelques années une influence certaine sur la manière même

d'envisager le métier de documentariste, elle promettait cependant un potentiel certain de croissance.

Or, si le développement du secteur fut bien au rendez-vous jusqu'au milieu des années 2000, ce n'est plus le cas depuis, bien au contraire. Selon les données les plus récentes (DOC Canada, 2013), la production annuelle de documentaires au Québec (tous genres confondus, francophones et anglophones) est passée d'un maximum de 220 projets en 2005-2006 à 191 projets en 2010-2011, soit une baisse de 13 %. Quant au volume des budgets de production, il glissait de 146 millions de dollars à 91 millions de dollars entre les deux mêmes années (moins 38 %), tandis que le nombre d'heures réalisées fléchissait de 748 à 572 (moins 24 %). Le budget moyen de la production de documentaires a ainsi baissé, entre 2005-2006 et 2010-2011, de 195 000 \$ par heure à 159 000 \$, ce qui correspond à une baisse de 18 %. Baisse qui serait encore plus importante si on tenait compte de l'inflation. Qui plus est, le foisonnement des nouveaux outils de diffusion ne s'est pas encore traduit par de nouvelles mesures de financement réellement adaptées à l'univers numérique. Résultat : les réalisateurs et les réalisatrices connaissent là encore des conditions de travail précaires et toujours changeantes.

Ainsi, conséquence de la fragmentation des marchés et du processus de numérisation, c'est à un bouleversement majeur de l'ensemble de la filière documentaire auquel on assiste aujourd'hui, affectant tout autant la création et la production que la distribution et la diffusion (Observatoire du documentaire, 2011). Ce phénomène, renforcé par la diminution constante des budgets publics destinés aux documentaires et la réorientation des exigences de plusieurs organismes de soutien (Observatoire du documentaire et Média, 2013), explique que le secteur se trouve actuellement non seulement en sérieuse difficulté, mais aussi en profonde mutation.

Le documentaire est partie prenante de notre paysage culturel. Plusieurs de nos pionniers ont même largement contribué à la naissance et à l'essor du documentaire moderne. C'est grâce à l'inventivité et au talent des Pierre Perrault, Michel Brault, Anne-Claire Poirier, Marcel Carrière, Mireille Dansereau, Serge Giguère, Sylvie Groulx, Ève Lamont et Jean-François Caissy, pour ne nommer que ceux-là, que la créativité du documentaire québécois est reconnue partout dans le monde.

Véhicule essentiel à l'expression de points de vue créatifs et détonants, reflet de la société, vecteur de questionnements et de regards critiques sur les grands enjeux contemporains, le genre documentaire libre et indépendant constitue sans aucun doute une forme d'expression vitale au sein d'une culture. L'affaiblissement du genre documentaire signifierait l'appauvrissement de la diversité culturelle et des leviers du débat démocratique. Le documentaire est en effet une façon originale et essentielle de stimuler la réflexion, de témoigner de notre époque et de garder vivante notre mémoire collective.

Dans un tel contexte, il nous apparaît important de documenter les conditions de travail des documentaristes, de montrer comment elles sont affectées par ces nouvelles réalités et de mettre en lumière les conséquences sociales et culturelles de la baisse de l'offre

documentaire. Certes, diverses études portant sur les budgets de production, le financement et la diffusion des œuvres documentaires au Québec et au Canada ont été réalisées au fil des années, constituant une précieuse source d'informations. Mais aucune d'entre elles ne s'attarde aux conditions de travail des réalisateurs et réalisatrices de documentaire.

Les données issues de cette enquête constituent une source de renseignements essentiels sur les conditions de pratique des réalisateurs et réalisatrices de documentaires québécois et permettront d'en saisir les caractéristiques. Nous espérons qu'elles seront utiles aux divers acteurs de la société, en premier lieu aux documentaristes, qui ont si généreusement répondu à notre enquête, aux décideurs publics, aux agents culturels et aux chercheurs. Par le fait même, nous croyons que ce sont les citoyens et citoyennes – qui à travers les diverses expériences de diffusion et de réception des œuvres documentaires, montrent bien avoir soif de connaissances, de débats et de réflexions nourris à même un corpus audiovisuel riche et varié – qui sont concernés par les résultats de cette étude.

OBJECTIFS

Ce rapport présente l'analyse des résultats d'une enquête de nature quantitative portant sur le métier de documentariste au Québec. Celle-ci sera suivie par une seconde enquête, celle-là de nature qualitative. Ce premier volet vise à produire des données nécessaires à une meilleure connaissance des conditions dans lesquelles œuvrent les réalisateurs et réalisatrices en documentaire et dresser ainsi un premier portrait de cette pratique professionnelle au Québec. Plus précisément, cette enquête devrait permettre de :

- 1) dresser le profil sociodémographique des documentaristes ;
- 2) établir leur profil professionnel et les conditions de leur pratique ;
- 3) connaître l'importance et les diverses sources de leurs revenus, de même que les dépenses engendrées par leur travail ;
- 4) connaître leur degré de protection par des régimes d'assurances et des plans de retraite ;
- 5) explorer leurs perceptions concernant la pratique de leur métier.¹

MÉTHODOLOGIE

Cette enquête a été menée à partir des listes fournies par l'ARRQ, les bureaux régionaux

¹ Cet objectif sera plus directement couvert par la seconde enquête de nature qualitative, qui est en cours.

du Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des arts de Montréal, les Réalisatrices Équitables, l'Office National du Film, ainsi que plusieurs organismes, associations, distributeurs et festivals de cinéma. Par le biais de cette liste, 1 120 personnes ont été contactées par courriel électronique. Les organismes qui ne pouvaient pas nous fournir leur liste de membres ou de diffusion par souci de confidentialité ont eux-mêmes acheminé l'invitation à participer à l'enquête aux documentaristes répertoriés.

Il nous est ainsi impossible de déterminer avec exactitude le nombre de personnes qui ont effectivement été invitées à participer à l'enquête. De plus, la liste des personnes contactées ne correspond pas nécessairement à la population visée, plusieurs d'entre elles pouvant ne pas répondre aux critères déterminés pour être admissible à l'enquête, ou ne pas exercer nécessairement cette profession.

La stratégie de collecte consistait à envoyer un mot d'invitation avec un lien qui menait à un questionnaire en ligne, lequel fut suivi de deux rappels électroniques. La période de collecte de données s'est déroulée du 18 février 2015 au 4 mai 2015, à la suite d'un pré-test. Les données de revenus font référence à l'année 2014, tandis que les données sociodémographiques se rapportent à l'année 2015. Pour être admissible à l'enquête, le ou la répondant-e devait avoir réalisé au moins un documentaire professionnel², de tout genre, tout format et toute plateforme, et ce, au cours des huit dernières années (soit depuis 2007), en plus d'avoir sa résidence principale au Québec.

Au total, 182 personnes ont répondu au questionnaire. Il n'est pas possible de déterminer combien de personnes se sont jugées inadmissibles, ni celles qui l'étaient mais n'ont pas répondu. Ainsi, en l'absence d'un recensement officiel, nous ne pouvons pas précisément déterminer la population de documentaristes au Québec ni, par conséquent, un taux précis de réponse à notre questionnaire. Toutefois, la liste des membres de l'ARRQ compte 471 réalisateurs-trices de documentaire³. Considérant que cette liste peut contenir des personnes dont la réalisation documentaire n'est pas nécessairement l'activité principale et/ou ne répondent pas aux critères d'éligibilité de l'enquête, et que 182 documentaristes ont répondu à l'enquête (dont 99 sont membres de l'ARRQ), nous pouvons estimer que le taux de réponse est satisfaisant puisqu'il correspond à un minimum de 21 % pour les membres de l'ARRQ (99/471).

La gestion des questionnaires, de même que le traitement statistique des réponses, ont été menés grâce au logiciel Semato, de l'UQAM.

² Que nous avons défini comme une œuvre rémunérée et/ou diffusée publiquement dans des lieux ou dans un contexte reconnu par les pairs, indépendante de la formation du répondant ou postérieure à celle-ci.

³ À noter toutefois que cette liste inclut tous les réalisateurs-trices membres de l'ARRQ qui considèrent pouvoir réaliser du documentaire, sans que cela ait été nécessairement le cas au cours des huit dernières années.

1. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Cette section traite des données relatives aux caractéristiques sociodémographiques des documentaristes. Nous tracerons ainsi leur portrait en fonction de l'âge et du sexe, de la langue d'usage et de l'origine, du lieu de résidence et de l'éducation et de la formation.

ÂGE ET SEXE

En 2015, comme on peut le voir au Tableau 1, la population de documentaristes est à peu près également répartie entre femmes (51 %) et hommes (49 %). Une proportion très semblable à ce qu'on retrouve dans l'ensemble des professions culturelles en 2011 (52 % sont des femmes). La proportion est toutefois inversée chez les plus jeunes – 52 % des moins de 35 ans étant des hommes, ainsi que chez les 45-54 ans – 55 % étant de sexe masculin. La proportion de femmes chez les documentaristes est par ailleurs légèrement plus élevée chez les 35 à 44 ans (53 %), les 55-64 ans (55 %) et les 65 ans et plus (53 %).

Tableau 1

Répartition des documentaristes selon le sexe et le groupe d'âge, 2015

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Moins de 35 ans	48,0	52,0	100,0
35 à 44 ans	53,4	46,6	100,0
45 à 54 ans	45,0	55,0	100,0
55 à 64 ans	55,0	45,0	100,0
65 ans ou plus	52,9	47,1	100,0
Tous	51,1	48,9	100,0
Ensemble des professions culturelles ¹	52,2	47,8	100,0

¹ En 2011 (Provençal, 2011).

La profession apparaît toutefois relativement âgée, du moins en comparaison avec l'ensemble des professions culturelles. En effet, seulement 14 % des documentaristes ont moins de 35 ans, contre 39 % pour l'ensemble des professions culturelles au Québec en 2011 (Tableau 2). Ainsi, 54 % des documentaristes ont entre 35 et 54 ans et 32 % ont 55 ans et plus. Cette faible proportion des plus jeunes peut s'expliquer de plusieurs façons. Soit l'entrée dans le métier est plus difficile ou nécessite une plus longue formation et s'avère donc plus tardive que pour d'autres professions culturelles. Soit une part importante des jeunes réalisateurs-trices abandonnent en début de carrière. Ou bien

encore, ce choix de carrière attire moins les jeunes qu'il y a quelques années, ce qui signifierait un problème inquiétant en matière de relève.

Tableau 2

Répartition des documentaristes selon le groupe d'âge et le sexe, 2015

	Moins de 35 ans	35 à 54 ans	55 ans et plus	Total
	%			
Femmes	13,0	53,3	33,7	100,0
Hommes	14,8	55,7	29,5	100,0
Tous	13,9	54,4	31,7	100,0
Ensemble des professions culturelles ¹	39,4	44,3	16,4	100,0

¹ En 2011 (Rheault et Allaire, 2016).

LANGUE D'USAGE ET ORIGINE

La langue d'usage des répondants à notre questionnaire est très majoritairement le français (88 %). Seulement 10 % des répondants affirment que la langue la plus souvent parlée à la maison est l'anglais et 3 % une autre langue (Tableau 3). La part du français est un peu plus élevée que pour l'ensemble de la population, qui était de 80 % en 2011⁴. Il convient toutefois de noter que le questionnaire ayant été distribué uniquement en français, il est possible que cela ait induit un biais dans les réponses. Il est également possible que les documentaristes anglophones travaillent ou soient davantage actifs dans des réseaux pancanadiens, où se trouvent de plus larges débouchés pour les productions en langue anglaise. Ce qui aurait pu induire une plus grande difficulté à les rejoindre par le biais des instances et institutions québécoises, largement francophones.

Par ailleurs, 43 personnes affirment être nées à l'extérieur du Québec (20 femmes et 23 hommes), ce qui représente 24 % de l'ensemble de notre population de documentaristes (Tableau 4). Il s'agit d'une proportion nettement plus élevée que dans l'ensemble de la population. En effet, 12 % de la population québécoise était née à l'étranger en 2011⁵.

⁴ Statistique Canada, *Série « Perspective géographique »*, Recensement de 2011, Province du Québec. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-pr-fra.cfm?Lang=fra&GK=PR&GC=24>

⁵ Statistique Canada (2013), *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada*, Enquête nationale auprès des ménages 2011, No 99-010-X2011001 au catalogue.

Tableau 3**Répartition des documentaristes selon la langue principale d'usage¹, 2015**

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Français	90,1	85,2	87,7
Anglais	7,7	11,4	9,5
Autre	2,2	3,4	2,8
Tous	100,0	100,0	100,0

¹ La langue la plus souvent parlée à la maison.

En revanche, il s'agit d'une émigration dans l'ensemble assez ancienne, puisque 63 % des documentaristes nés à l'étranger (65 % des femmes et 61 % des hommes) résident depuis plus de 20 ans au Québec. Seulement 16 % y réside depuis 10 ans et moins. Il est toutefois bien connu que l'intégration des immigrants à leur société d'accueil nécessite du temps. L'accès à l'emploi, en particulier, progresse de façon marquée avec le temps. Au Québec, ce ne serait toutefois pas avant une période de résidence de 6 à 10 ans que le taux d'emploi s'améliorerait de façon significative (Boudebat et Boulet, 2010). Si on ajoute à cette réalité les difficultés associées à l'apprentissage du français et des usages culturels, la faible proportion de jeunes immigrants parmi les documentaristes québécois ne doit sans doute pas trop surprendre.

Tableau 4**Répartition des documentaristes né-e-s à l'extérieur du Québec selon le nombre d'années de résidence au Québec, 2015**

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Depuis moins de 10 ans	10,0	21,7	16,3
Depuis 11 à 15 ans	25,0	4,3	14,0
Depuis 16 à 20 ans	0,0	13,0	7,0
Depuis plus de 20 ans	65,0	60,9	62,8
Tous	100,0	100,0	100,0

LIEU DE RÉSIDENCE

Une très forte proportion de documentaristes habite l'île de Montréal, soit 73 % (Tableau 5). Cette proportion est légèrement plus élevée chez les hommes (76 %) que chez les femmes (71 %). La périphérie de Montréal accueille 13 % des documentaristes québécois, la grande région de Québec 3 % et les autres régions 10 %. La concentration des professionnels de la culture à Montréal et dans sa proximité n'a rien d'un phénomène nouveau. Cette concentration est toutefois beaucoup plus élevée pour les documentaristes. En effet, si on considère l'ensemble des professions culturelles en 2011, 43 % de ces professionnels résidaient sur l'île de Montréal et 29 % dans sa périphérie (Rheault et Allaire, 2016).

Tableau 5

Répartition des documentaristes selon la région de résidence principale⁶

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Île de Montréal	70,8	75,6	73,1
Périphérie de Montréal	14,6	11,6	13,2
Grande région de Québec	5,2	1,2	3,3
Autres régions	9,4	11,6	10,4
Tous	100,0	100,0	100,0

La concentration à Montréal des institutions de financement et des télédiffuseurs, de même que des infrastructures techniques de production, de distribution et de postproduction, explique sans doute en bonne partie qu'une si grande part des documentaristes habite à Montréal et dans sa périphérie. Au sein de professions comme celles des écrivains-nes et des artistes en arts visuels, par exemple, lesquelles sont beaucoup moins dépendantes de la proximité d'infrastructures techniques, on ne retrouve respectivement que 44 % et 45 % d'entre eux-elles qui résident sur l'île de Montréal en 2006 (Provençal, 2011 et Routhier, 2013).

⁶ Aux fins de la présente enquête, la périphérie de Montréal comprend Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie. La grande région de Québec comprend la Capitale Nationale et Chaudière Appalaches. Les autres régions sont : Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec. Ce regroupement en quatre grands territoires s'explique par la taille de l'échantillon et les contraintes liées à la confidentialité des données.

ÉDUCATION ET FORMATION

Même si le métier de documentariste n'exige pas forcément une formation universitaire, ceux et celles qui l'exercent possèdent dans l'ensemble un niveau d'éducation très élevé. Parmi les répondants, 75 % possèdent un diplôme universitaire, dont 26 % une maîtrise et 4 % un doctorat (Tableau 6). Les femmes sont un peu plus scolarisées, 79 % d'entre elles possédant un diplôme universitaire contre 71 % pour les hommes. Un peu plus de 16 % de l'ensemble des documentaristes détenaient un diplôme collégial ou un certificat universitaire et 5 % un autre diplôme⁷, si bien qu'à peine 8 % d'entre eux n'avaient aucun diplôme d'études supérieures ou de formation reconnue.

Tableau 6

Répartition des documentaristes selon leur niveau de scolarité, 2015

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Collégial	4,3	16,1	10,1
Certificat universitaire	7,6	4,6	6,1
Baccalauréat	48,9	42,5	45,8
Maîtrise	26,1	25,3	25,7
Doctorat	4,3	3,4	3,9
Autre diplôme	5,4	3,4	4,5
Aucune formation reconnue	3,3	4,6	3,9
Tous	100,0	100,0	100,0

Une proportion plus importante d'hommes a une formation collégiale, alors qu'une proportion plus importante des femmes a une formation universitaire. Il est difficile, sur la seule base des réponses à notre questionnaire, d'interpréter cet écart. Toutefois, comme le suggère Migner-Laurin et Bélanger (2012, p.70-72) dans une étude sur les réalisatrices télévisuelles, le rapport traditionnel à la technique, un « mythe dépassé » mais tenace, est peut-être en cause. Les femmes arriveraient-elles davantage dans la profession comme assistante à la réalisation ou recherchiste alors que les hommes y arriveraient davantage comme techniciens ?

Les documentaristes forment ainsi un groupe nettement plus scolarisé que la moyenne québécoise. En effet, 23 % de la population active québécoise était titulaire d'un diplôme universitaire en 2010 (Routhier, 2016). Il convient toutefois de mettre en contexte cette

⁷ Il s'agit pour la plupart de formations professionnelles comme celles dispensées par l'Institut national de l'image et du son (INIS).

statistique, puisque dans l'ensemble des professions culturelles, le taux de scolarisation est également beaucoup plus élevé que la moyenne. Ainsi le taux de diplomation universitaire atteint-il 81 % pour les écrivains-nes (Provençal, 2011), 69 % pour les artistes en arts visuels (Provençal, 2012) et 54 % pour les danseurs-ses et chorégraphes (Routhier, 2013).

La très grande majorité des documentaristes qui détenaient un diplôme universitaire l'avait obtenu dans des domaines étroitement liés à l'exercice du métier, soit 75 % en arts et communications et 15 % en sciences humaines et sociales.

Enfin, la formation semble importante pour les documentaristes. En effet, pas moins de 78 % d'entre eux ont assisté à des stages, activités de perfectionnement ou colloques au cours des huit dernières années. Les femmes sont sensiblement plus nombreuses (86 %) à avoir participé à ces activités visant à parfaire leur compétence que les hommes (71 %), même si elles sont aussi si non plus scolarisées que les hommes. Cet apparent paradoxe a déjà été évoqué par d'autres études. Les embûches plus nombreuses que rencontrent les femmes auraient tendance à miner leur confiance et les pousseraient à toujours vouloir se perfectionner afin d'être bien assurées d'avoir les compétences nécessaires pour faire le travail (Lupien et Descarries, 2013). À l'inverse, le capital de confiance plus grand chez les hommes ferait en sorte que des « membres de l'industrie ont tendance à faire moins confiance aux réalisatrices qu'aux réalisateurs. » (*ibid.*, p.34). Migner-Laurin et Bélanger (2012) ont également identifié le manque de confiance en soi et la nécessité d'être « deux fois meilleure » comme étant les deux premiers « murs invisibles » devant être franchis par les femmes pour entrer et rester dans la profession de réalisatrice à la télévision.

2. CONDITIONS DE PRATIQUE

La présente section a pour objectif de présenter le profil professionnel des documentaristes (nombre d'années d'expérience, statut, genre, plateforme et format les plus représentatifs de leur pratique professionnelle) et de documenter leur pratique de travail en fonction de la répartition de leur temps de travail et de leurs tâches.

PROFIL PROFESSIONNEL

Pour 63 % des répondants au questionnaire, la réalisation documentaire constitue leur principal domaine d'activité. Cette proportion est plus élevée pour les hommes que pour les femmes (66 % contre 60 %). C'est donc sans grande surprise que l'on constate que 89 % des documentaristes ont réalisé leur plus récente production documentaire au cours des trois dernières années. Encore une fois, cette proportion était plus élevée pour les hommes (93 %) que pour les femmes (86 %).

Comme on a pu le voir dans la première section, la pyramide des âges des documentaristes se caractérise par une proportion importante d'individus relativement âgés. Cela se traduit, il va sans dire, par un niveau d'expérience également élevé. Ainsi, l'expérience moyenne à titre de réalisateur-trice documentaire est de 16,2 ans (Tableau 7). La médiane, quant à elle, est de 13 ans⁸. Le nombre d'années d'expérience est le même pour les femmes que pour les hommes, mais la médiane est un peu supérieure pour les premières, ce qui dénote une moins grande disparité au sein de leur groupe.

Tableau 7

Nombre d'années d'expérience à titre de réalisateur-trice documentaire, 2015

	Femmes	Hommes	Total
	nombre d'années		
Moyenne	16,2	16,2	16,2
Médiane	14,5	12,0	13,0

Le double statut semble être une condition de pratique fréquente chez les documentaristes québécois. En effet, questionnés sur le statut le plus représentatif de leur pratique au

⁸ La médiane est une mesure qui répartit un groupe en deux parts égales. Ici, par exemple, la moitié des individus ont une expérience inférieure à 13 ans, et l'autre moitié une expérience supérieure à 13 ans. Lorsqu'il y a un écart entre la moyenne et la médiane, cela reflète des disparités au sein du groupe, la médiane n'étant pas affectée par les valeurs extrêmes. Dans le cas présent, que la moyenne soit supérieure à la médiane indique la présence d'un certain nombre d'individus ayant un très grand nombre d'années d'expérience.

cours des huit dernières années, 48 % ont répondu réalisateur-trice *et* producteur-trice (Tableau 8). Pour 47 % des documentaristes, le statut le plus représentatif est celui de réalisateur-trice contractuel-le, tandis que seulement 4 % des documentaristes affirment que le statut de réalisateur-trice employé-e est celui qui les caractérise le plus (uniquement des hommes dans ce dernier cas). Signalons que le double statut de réalisateur-producteur est plus fréquent chez les femmes (55 % contre 41 % pour les hommes), tandis que pour celui de réalisateur contractuel, c'est l'inverse (50 % pour les hommes contre 45 % pour les femmes).

Tableau 8

Répartition des documentaristes selon le statut le plus représentatif de leur pratique au cours des huit dernières années (2007-2014)

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Réalisateur-trice employé-e	0,0	9,1	4,4
Réalisateur-trice contractuel-le	44,6	50,0	47,2
Réalisateur-trice et producteur-trice	55,4	40,9	48,3
Tous	100,0	100,0	100,0

Comme dans de nombreux autres secteurs culturels, l'autoproduction, qu'il s'agisse d'un choix ou d'une obligation, est souvent évoquée comme un mode important de réalisation et de production dans le documentaire. Questionnés sur la présence d'un contrat les liant avec un producteur pour leur dernière œuvre documentaire, 71 % des documentaristes ont répondu par l'affirmative. Une proportion qui est sensiblement plus élevée chez les hommes (76 %) que chez les femmes (65 %).

C'est donc dire que dans tout près de 30 % des cas, la dernière œuvre des documentaristes avait été réalisée sous la forme d'une autoproduction (35 % chez les réalisatrices). Ce qui représente une part très importante dans un domaine où les coûts de production sont relativement élevés. Pour mieux comprendre cette situation, nous avons demandé à ceux et celles qui étaient dans cette situation pourquoi ils ou elles n'avaient pas noué de liens avec un producteur. Pour 38 % des documentaristes s'étant autoproduits, il s'agissait d'un choix ; pour 23 %, cela résultait d'une absence d'opportunité de contrat ; et pour 15 % d'entre eux, cela s'expliquait par des raisons financières.

La très grande variabilité des genres, plateformes, formats et types de diffusion est l'une des caractéristique marquante du documentaire. Cette grande diversité constitue d'ailleurs l'une de ses forces, puisqu'elle permet de rejoindre un plus vaste public en touchant une grande palette de thèmes et sujets par le biais d'une pluralité de modes d'accès et de consommation audiovisuelles. Nous avons donc cherché à savoir ce qui, pour les

documentaristes, était le plus représentatif de leur pratique au cours des huit dernières années, tant en ce qui concerne le genre, la plateforme et le format que le type de diffusion.

Comme on peut le constater au Tableau 9, une grande diversité de genres caractérise la pratique des documentaristes québécois. Plus de 70 % des répondants ont mentionné le documentaire social comment étant le plus représentatif. Les documentaires portant sur l'art, de type biographique, expérimental ou essai et d'enquête sont également parmi les réponses les plus fréquentes, leur occurrence de citation variant entre 17 % et 27 %. À l'exception du documentaire social, avec une mention plus importante par les femmes, et le documentaire d'enquête, plus fréquemment cité par les hommes, on retrouve peu de différences significatives en fonction du sexe.

Tableau 9

Répartition des documentaristes selon le(s) genre(s) le(s) plus représentatif(s) de leur pratique au cours des huit des huit dernières années (2007-2014)

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Social	76,1	65,9	71,1
Portant sur l'art	27,2	26,1	26,7
Biographique	18,5	27,3	22,8
Expérimental ou essai	20,7	20,5	20,6
D'enquête	13,0	20,5	16,7
Hybride/documenteur/docu-fi	7,6	8,0	7,8
Scientifique	5,4	11,4	8,3
De reconstitution	4,3	8,0	6,1
Animalier	0,0	6,8	3,3
Enfant/jeunesse	3,3	1,1	2,2
Sport	0,0	3,4	1,7
Autre	16,3	12,5	14,4

Note : plus d'une réponse était possible; le total excède donc 100 %.

En ce qui concerne la plateforme la plus représentative (Tableau 10), toujours au cours des huit dernières années, la télévision se pointe au premier rang, avec 58 % des réponses, devant le cinéma (33 %) et le web (10 %). Ici, le portrait par sexe s'avère assez typifié. La télévision étant nettement plus favorisée par les hommes (68 % contre 48 % pour les femmes), alors que pour le cinéma c'est l'inverse (41 % pour les femmes contre 24 % pour les hommes). Les hommes occupent ainsi les créneaux reconnus comme étant les mieux rémunérés, ce qui sera confirmé par les données sur les revenus, comme nous le verrons à la section suivante. Si le Web s'avère une plateforme encore assez

minoritaire, il devient beaucoup plus important comme forme de diffusion, comme on pourra le constater plus loin, dans un contexte qui semble largement caractérisé par la multidiffusion.

Tableau 10

Répartition des documentaristes selon la plateforme la plus représentative de leur pratique au cours des huit dernières années (2007-2014)

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Cinéma	41,3	24,1	33,0
Télévision	47,8	67,8	57,5
Web	10,9	8,0	9,5
Tous	100,0	100,0	100,0

Comme on peut le voir au Tableau 11, le moyen métrage (défini comme une réalisation de 30 à 74 minutes) est le format le plus représentatif de leur pratique pour 58 % des documentaristes. Le court métrage (moins de 30 minutes) est cité dans 33 % des cas et le long métrage (75 minutes et plus) dans seulement 10 % des cas. À noter qu'encore une fois, le sexe est un important facteur discriminant, le moyen métrage étant beaucoup plus favorisé par les hommes (68 % contre 48 % pour les femmes), tandis que le court métrage l'est davantage par les femmes (41 % contre 24 % par les hommes).

Tableau 11

Répartition des documentaristes selon le format le plus représentatif de leur pratique au cours des huit dernières années (2007-2014)

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Court métrage	41,3	24,1	33,0
Moyen métrage	47,8	67,8	57,5
Long Métrage	10,9	8,0	9,5
Tous	100,0	100,0	100,0

La multidiffusion est une réalité incontournable dans le documentaire. Ainsi, si la diffusion en festival (au Québec mais aussi à l'étranger) est la plus fréquemment mentionnée par les documentaristes comme forme de diffusion de leur dernière œuvre

documentaire (avec une occurrence respective de 59 % et 46 %), les autres formes sont loin d'être en reste (Tableau 12). La distribution universitaire, scolaire et/ou institutionnelle, le Web, la télévision et les salles de cinéma indépendantes constituent également des formes de diffusion importantes, avec des mentions variant entre 36 % et 39 %. En revanche, les salles de cinéma à l'étranger et les salles québécoises appartenant à des chaînes ne constituent que des formes marginales de diffusion (moins de 10 %). On notera également que pour 3 % des documentaristes, leur dernière œuvre n'a bénéficié d'aucune forme de distribution.

Signalons enfin que la diffusion en festival au Québec et la distribution universitaire, scolaire et/ou institutionnelle était relativement plus importante pour les femmes que pour les hommes, alors qu'à l'inverse, la diffusion télévisuelle était relativement plus importante pour les hommes que pour les femmes. Ce qui est évidemment cohérent avec les plateformes les plus représentatives de chacun (cf le Tableau 10).

Tableau 12

Répartition des documentaristes selon le type de diffusion de leur dernière œuvre documentaire

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Festival au Québec	63,0	54,5	59,3
Festival à l'étranger	46,7	44,3	46,2
Distribution universitaire, scolaire et/ou institutionnelle	42,4	34,1	39,0
Web	37,0	36,4	36,8
Télévision	58,7	73,9	36,3
Salle de cinéma indépendante au Québec	37,0	34,1	36,3
Salle de cinéma à l'étranger	46,7	44,3	9,3
Salle de cinéma appartenant à une chaîne	2,2	3,4	2,7
Aucune distribution	3,3	2,3	2,7
Autre événement	32,6	31,8	28,6

Note : plus d'une réponse était possible; le total excède donc 100 %.

TEMPS DE TRAVAIL ET RÉPARTITION DES TÂCHES

Un des aspects clé permettant de caractériser les conditions de pratique du métier de documentariste est la répartition du temps de travail entre la réalisation et d'autres activités plus ou moins liées. Or, ce partage du temps entre activités, de même que la

répartition des tâches parmi l'ensemble des fonctions liées à la réalisation d'un documentaire, peut varier considérablement d'un documentariste à l'autre. L'effet de ce partage du temps de travail et de la répartition se manifeste de plusieurs façons, mais n'est pas sans affecter la qualité de la vie professionnelle des documentaristes.

La part du temps de travail consacrée aux activités directement liées à la réalisation documentaire est un indicateur du degré d'engagement des documentaristes dans leur art. Or, ceux-ci affirment avoir consacré, au cours de la dernière année, 51 % de leur temps à la réalisation documentaire (voir Tableau 13). Cet engagement est important, mais assez variable d'un individu à l'autre : si 24 % des personnes interrogées disaient y avoir consacré plus de 80 % de leur temps de travail, 28 % affirmaient au contraire y avoir consacré moins de 20 %.

Il semble donc que la plupart des documentaristes doivent compléter leur pratique de réalisation documentaire par une ou plusieurs autres activités professionnelles. Parmi celles-ci, les activités autres que la réalisation mais liées à la réalisation (17 % du temps de travail) et les activités audiovisuelles autres que le documentaire (16 % du temps de travail) sont les catégories qui représentent la plus grande charge de travail. Les autres emplois liés au documentaire, dans un autre domaine artistique, dans un domaine non artistique et les périodes de non emploi représentent chacun 5 % ou moins du temps de travail total. À cet égard, il est à noter que l'on ne retrouve pas d'écarts significatifs entre les hommes et les femmes, sinon une part un peu plus élevée des autres activités audiovisuelles pour les femmes que pour les hommes.

Tableau 13

Répartition du temps de travail des documentaristes entre différentes activités professionnelles au cours de la dernière année (2014)

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Réalisateur-trice documentaire	49,3	48,0	51,0
Autres, liées à la réalisation documentaire ¹	16,1	14,5	17,0
Autres activités audiovisuelles ²	12,1	8,8	15,5
Autres, liées au documentaire ³	7,4	9,3	5,3
Autres activités artistiques	5,2	7,1	3,5
Autres activités non-artistiques	5,8	7,1	4,8
Sans travail/arrêt de travail	4,1	5,2	3,0
Toutes les activités	100,0	100,0	100,0

¹ Production, montage, caméra, prise de son, etc.

² Corporatif, fiction, publicité, etc.

³ Travail culturel, programmation, consultation, enseignement, etc.

Si la moitié du temps de travail est consacré à la réalisation documentaire, cette donnée camoufle toutefois une réalité importante : une grande partie de ce temps de travail n'est pas rémunéré. En effet, comme on peut le voir au Tableau 14, selon les documentaristes, seulement 53 % de leur temps de travail avait été rémunéré dans le cadre de leur dernière œuvre documentaire. Encore une fois, une grande variabilité de situations sous-tend cette donnée : 39 % des documentaristes affirmaient que 80 % et plus de leur temps avait été rémunéré ; mais 33 % affirmaient que 80 % et plus de leur temps n'avait pas été rémunéré. Ici aussi, les écarts entre sexes sont peu significatifs.

Tableau 14

Répartition du temps de travail des documentaristes entre temps rémunéré et non rémunéré, dernière œuvre documentaire

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Temps rémunéré	54,2	52,6	53,1
Temps non rémunéré	45,8	47,4	46,9

Nous avons également cherché à savoir comment se répartissait le temps de travail entre différentes activités directement liées au processus de création documentaire, toujours au cours de la dernière œuvre documentaire réalisée. Les trois principaux postes, en termes de temps de travail, sont représentés par : le montage et la post-production (31 % du total), la pré-production et le tournage (28 %) et la conception/rédaction (19 %).

Tableau 15

Répartition du temps de travail des documentaristes entre activités liées au travail de création, dernière œuvre documentaire

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Montage/post-production	28,2	34,6	31,3
Pré-production/tournage	27,7	28,9	28,2
Conception/rédaction	20,5	16,7	18,6
Demandes de subventions et bourses	8,4	6,6	7,6
Communication/promotion	6,6	6,0	6,3
Démarches auprès des producteurs	4,0	4,4	4,2
Envois dans les festivals	4,6	2,8	3,8
Toutes les activités	100,0	100,0	100,0

Les autres activités – demandes de subventions et bourses, communication et promotion, démarches auprès des producteurs, envois dans les festivals – sont plus marginales, représentant chacune moins de 8 % du temps de travail lié à la création. On notera que le montage et la post-production occupent, relativement parlant, un peu plus de temps pour les hommes que pour les femmes, alors que c'est l'inverse pour la conception et la rédaction, activités pour lesquelles les femmes consacrent relativement plus de temps. Bien que ces données doivent être traitées avec précaution, cela pourrait être le signe que les hommes réalisent plus souvent des documentaires déjà scénarisés, mais pourrait aussi être le reflet, encore une fois, du mythe du rapport traditionnel des femmes avec la technique.

Signalons également que si certaines tâches peuvent effectivement être qualifiées de plus marginales, prises ensemble elles représentent une part non négligeable de la charge de travail : 22 % pour les quatre activités les moins intensives en temps (toujours au Tableau 15). Si on y ajoute le temps consacré à la conception et à la rédaction, on obtient 41 % du temps de travail total. Or, ces activités sont rarement rémunérées. Sans nul doute que le poids relativement élevé, en temps, de ces activités explique en bonne partie que tout près de 50 % du temps de travail lié à la réalisation documentaire n'est pas rémunéré.

Enfin, cette pratique du multitâches ne risque guère de s'atténuer, puisque 45 % des documentaristes affirment que l'exercice de fonctions multiples (occuper plusieurs postes à la fois) sur les tournages des productions documentaires était en hausse depuis les huit dernières années. 45 % des répondants affirment quant à eux que le multitâches est demeuré stable.

L'évolution de la taille des équipes de tournage peut également affecter la répartition des tâches et le temps de travail. Premier constat, les équipes de tournage pour les documentaires sont relativement réduites, du moins si on les compare, par exemple, à la plupart des plateaux de tournage cinématographiques ou télévisuels. Ainsi, 11 % des équipes de tournage étaient constituées d'une seule personne (i.e. le-la réalisateur-trice), 51 % de 2 ou 3 personnes, 32 % de 4 à 6 personnes et seulement 6 % de 7 personnes ou plus (Tableau 16).

Tableau 16

Taille de l'équipe de tournage, dernière œuvre documentaire

	Femmes	Hommes	Total
	%		
1 personne	12,0	10,3	11,0
2 ou 3 personnes	51,1	49,4	50,8
Entre 4 et 6 personnes	31,5	33,3	32,0
7 personnes et plus	5,4	6,9	6,1

Les équipes réduites semblent aussi être un phénomène qui s'inscrit dans la durée : 46 % des documentaristes considèrent que la taille des équipes de tournage s'est réduite au cours des huit dernières années, tandis que 47% considèrent qu'elle est demeurée équivalente.

En dépit du fait que la numérisation et les nouveaux équipements audiovisuels rendent dans une certaine mesure possible le travail avec des équipes plus réduites, il semble que pour une proportion non négligeable d'individus, cela se soit traduit par la nécessité de consacrer un plus grand nombre d'heures au processus de réalisation d'une œuvre documentaire. En effet, si 46 % des personnes interrogées affirment que ce nombre d'heures avait été stable au cours des huit dernières années, pas moins de 34 % d'entre elles ont affirmé qu'il avait augmenté.

Ainsi, au moins pour une part significative des documentaristes, la nécessité accrue d'exercer des fonctions multiples, la réduction des équipes de tournage et la hausse du temps devant être consacré à la réalisation documentaire sont des phénomènes qui paraissent étroitement liés. Phénomènes qui, à leur tour, permettraient d'expliquer que tout près de 50 % du temps de travail des documentaristes ne soit pas rémunéré.

3. REVENUS ET DÉPENSES

L'un des principaux objectifs de cette enquête consistait à évaluer les revenus des documentaristes, mais aussi de distinguer les revenus provenant des activités de réalisation et ceux qui proviennent d'autres sources. Cette section traite d'abord du revenu personnel des documentaristes, toutes sources confondues. Puis elle aborde plus particulièrement le revenu provenant de leur pratique de réalisation documentaire, le revenu provenant d'autres sources, le revenu du ménage et les dépenses engagées pour exercer leurs activités de réalisation documentaire.

REVENUS

En 2014, le revenu personnel moyen des documentaristes du Québec était de 39 391 \$ (Tableau 17). Cette valeur se compare avantageusement avec le revenu personnel moyen de l'ensemble des professions culturelles, qui était de 38 200 \$ en 2010, de même que de l'ensemble de la population active, qui se situait à 41 200 \$ (Rheault et Allaire, 2016). Ces comparaisons doivent toutefois être interprétées avec nuance, puisqu'elles ne tiennent pas compte des caractéristiques particulières des documentaristes, notamment leur âge et leur niveau de scolarité⁹.

Tableau 17

Revenu personnel total avant impôt, 2014

	Femmes	Hommes	Total	Ensemble des professions culturelles ¹
	\$			
Revenu moyen	38 091	41 069	39 391	38 200
Médiane	26 500	38 000	34 000	32 700

¹ En 2010 (Rheault et Allaire, 2016)

L'écart du revenu moyen est peu significatif entre sexes. Il en va toutefois autrement en ce qui concerne le revenu médian, qui est de 34 000 \$ pour l'ensemble des

⁹ Au Québec, en 2009, le revenu d'emploi était de 24 400 \$ pour les détenteurs d'un diplôme secondaire ou moins, de 34 300 \$ pour les détenteurs d'un diplôme collégial et de 57 600 \$ pour les détenteurs d'un diplôme universitaire. Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* et *Enquête sur les finances des consommateurs* (<http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Revenu-demploi-selon-le-niveau-de-scolarite-et-selon-le-sexe>)

documentaristes, mais de seulement 26 500 \$ pour les femmes et 38 000 \$ pour les hommes. Ainsi, les revenus moyens sont tous plus élevés que les revenus médians. Cela signifie qu'il y a de fortes disparités dans les revenus, certaines personnes ayant des revenus beaucoup plus élevés que la médiane, ce qui « tire » en quelque sorte la moyenne vers le haut. Cette inégalité est significativement plus importante dans le cas des femmes.

En ce qui concerne plus spécifiquement le revenu personnel tiré de la pratique de réalisation documentaire (Tableau 18), on notera qu'il est assez réduit : 19 248 \$ en moyenne, dont 23 153 \$ pour les hommes et seulement 15 798 \$ pour les femmes. Là aussi, le revenu médian est beaucoup plus faible que la moyenne, ce qui dénote une très grande inégalité dans la distribution des revenus, laquelle est encore plus marquée dans la population féminine.

Tableau 18

Revenu personnel avant impôt provenant de l'ensemble de la pratique de réalisateur-trice documentaire¹⁰, 2014

	Femmes	Hommes	Total
	\$		
Revenu moyen	15 798	23 153	19 248
Médiane	7 000	18 000	10 000

Cette inégalité dans la distribution des revenus des documentaristes est aussi évidente lorsqu'on examine les revenus gagnés en moyenne au cours des huit dernières années, soit de 2007 à 2014 (Tableau 19). C'est tout près de 20 % des documentaristes qui ont reçu moins de 10 000 \$ de revenus par année en moyenne provenant de la réalisation documentaire (23 % des femmes, contre 16 % des hommes). C'est dans la tranche de revenus de 11 000 \$ à 25 000 \$ que l'on retrouve la plus grande proportion de femmes (34 %), alors que c'est dans la tranche des 26 000 \$ à 40 000 \$ qu'il y a la plus grande proportion d'hommes (34 %). À peine 8 % des documentaristes affirment avoir retiré plus de 55 000 \$ en moyenne au cours des huit dernières années de leur pratique de réalisation documentaire (11 % des hommes et 6 % des femmes).

Par ailleurs, lorsqu'on leur a demandé de comparer leur revenu provenant de la réalisation documentaire en 2014 avec leur revenu moyen des sept années précédentes (2007-2013), 48 % des documentaristes ont affirmé que celui était inférieur. Seulement 22 % d'entre eux l'ont déclaré supérieur.

¹⁰ Excluant le revenu d'entreprise et le revenu provenant du travail d'enseignant, de chercheur, d'animateur et/ou conférencier, de commissaire, de gestion d'organismes ou de participation à un jury.

Tableau 19**Distribution du revenu personnel moyen provenant de la pratique de réalisateur-trice documentaire au cours des huit dernières années (2007-2014)**

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Moins de 10 000\$	22,9	15,9	19,8
Entre 11 000\$ et 25 000\$	33,7	26,8	30,5
Entre 26 000\$ et 40 000\$	25,3	34,1	29,3
Entre 41 000\$ et 55 000\$	12,0	12,2	12,0
Plus de 55 000\$	6,0	11,0	8,4
Tous	100,0	100,0	100,0

Outre le sexe, trois facteurs semblent par ailleurs assez discriminants en ce qui concerne les revenus provenant de la réalisation documentaire : l'âge (Tableau 20), l'éducation (Tableau 21) et le lieu de résidence (Tableau 22).

On observe généralement une corrélation entre l'âge et le revenu, l'âge étant un bon indicateur de l'expérience et de la reconnaissance du milieu. Or, comme le montre le Tableau 20, le sommet des revenus tirés de la réalisation documentaire est atteint entre 35 et 44 ans. Par la suite, les revenus baissent constamment. Si cette baisse ne devrait guère surprendre chez les 65 ans et plus, elle est en revanche étonnante chez les 45 à 64 ans.

Tableau 20**Répartition du revenu personnel en fonction de l'âge, 2014**

	Revenu de réalisation	Revenu total	Réalisation / total
	\$		%
Moins de 34 ans	11 982	26 646	45,0
35-44 ans	23 364	39 135	59,7
45-54 ans	21 493	45 497	47,2
55-64 ans	18 329	44 099	41,6
65 ans et plus	10 750	32 714	32,9
Tous	19 248	39 391	48,9

L'explication réside dans la répartition du revenu personnel total, qui est davantage conforme à ce que l'on remarque généralement. On constate alors que plus les documentaristes vieillissent, plus la part de leur revenu personnel provenant d'activités de réalisation documentaire se réduit. Celle-ci passe en effet de 60 % pour les 35-44 ans à 33 % pour les 65 ans et plus. Dit autrement, plus on vieillit, moins on se spécialise en réalisation documentaire – du moins en termes de revenus.

On retrouve le même genre de paradoxe, mais encore plus marqué, lorsqu'on examine la répartition des revenus en fonction du niveau de scolarité (Tableau 21). Il existe une forte corrélation, généralement, entre le niveau de scolarité et le revenu. Dans le cas des documentaristes, on assiste au phénomène inverse : ce sont les individus possédant d'autres diplômes que collégial ou universitaire¹¹ (38 438 \$), un diplôme collégial (27 625 \$) ou ne possédant aucune formation reconnue (20 321 \$) qui ont le revenu personnel provenant de la réalisation documentaire le plus élevé. Le revenu personnel provenant de la réalisation varie entre 10 000 \$ et 18 000 \$ pour les détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme universitaire. Le paradoxe est de nouveau résolu lorsqu'on examine le revenu personnel total : les personnes ayant un certificat ou un diplôme universitaire obtiennent une part beaucoup plus importante de revenus en provenance d'autres sources que la réalisation documentaire, si bien que l'ensemble de leur revenu personnel est tout de même légèrement supérieur à la moyenne. Celui-ci demeure toutefois largement inférieur au revenu d'emploi moyen des québécois possédant un diplôme universitaire, lequel était de 57 600 \$ en 2009¹² (voir la note 9).

Tableau 21

Répartition du revenu personnel du niveau de scolarité, 2014

	Revenu de réalisation	Revenu total	Réalisation / total
	\$		%
Collégial	27 625	39 083	70,7
Certificat universitaire	10 000	54 306	18,4
Baccalauréat	17 022	40 910	41,6
Maîtrise	18 379	34 923	52,6
Doctorat	14 083	40 833	34,5
Autre diplôme	38 438	43 875	87,6
Aucune formation reconnue	20 321	21 375	95,1
Tous	19 248	39 391	48,9

¹¹ Il s'agit pour la plupart de formations professionnelles comme celles dispensées par l'Institut national de l'image et du son (INIS).

¹² Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et Enquête sur les finances des consommateurs* (<http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Revenu-demploi-selon-le-niveau-de-scolarité-et-selon-le-sexe>)

Enfin, le lieu de résidence est aussi un facteur discriminant en matière de revenu (Tableau 22). Ce sont les individus résidant en périphérie de Montréal qui retirent en moyenne les revenus de réalisation documentaire les plus élevés (29 426 \$). Ceux-ci sont suivis par les résidents de l'île de Montréal (19 394 \$) et, loin derrière, par ceux des autres régions (12 333 \$) et de la grande région de Québec (10 938 \$)¹³. Encore une fois, la répartition de l'ensemble du revenu personnel est sensiblement différente : les régions qui ont le plus faible niveau de revenus provenant de la réalisation documentaire sont également celles qui ont recours à une proportion plus élevée de revenus provenant d'autres sources, si bien que leur revenu personnel total se rapproche sensiblement de la moyenne de l'ensemble.

Tableau 22

Répartition du revenu personnel en fonction du lieu de résidence, 2014

	Revenu de réalisation	Revenu total	Réalisation / total
	\$		%
Île de Montréal	19 394	37 933	51,1
Périphérie de Montréal	29 426	52 538	56,0
Grande région de Québec	10 938	36 688	29,8
Autres régions	12 333	36 132	34,1
Tous	19 248	39 391	48,9

Mais quelles sont donc ces autres sources de revenus ? Comme on peut le voir au Tableau 23, les documentaristes complètent leurs revenus de réalisations documentaires de différentes façons. Ces autres sources de revenus sont principalement d'autres activités relevant du secteur audiovisuel (mentionné par 46,1 % des répondants) et des activités hors domaine artistique (43 %). Sont également mentionnées l'enseignement et la formation (21 %), la participation à des jurys ou comités d'évaluation (19 %), d'autres activités du domaine artistique (16 %) et des activités de gestion ou de production documentaire (10 %). Les hommes mentionnent relativement plus souvent les autres activités audiovisuelles que les femmes (54 % contre 39 %), tandis que c'est l'inverse pour la participation à des jurys ou comités d'évaluation (23 % pour les femmes contre 15 % pour les hommes).

¹³ Signalons que le faible nombre de répondants de la grande région de Québec est susceptible d'entraîner des biais statistiques.

Tableau 23
Autres sources de revenus que la réalisation documentaire (2014)

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Autres activités audiovisuelles	38,6	53,7	46,1
Enseignement/formation	19,3	20,7	21,0
Participation jurys/comités d'évaluation	22,9	14,6	19,2
Autres activités artistiques	15,7	15,9	15,6
Activités de gestion ou de production documentaire	14,5	6,1	10,2
Autres sources	45,8	41,5	43,1

Note : plus d'une réponse était possible; le total excède donc 100 %.

Enfin, pour conclure sur les revenus, on trouvera au Tableau 24 une présentation synthétique permettant de comparer les revenus de réalisation documentaire, personnel total et familial. Comme on peut le constater, pour l'ensemble des documentaristes, les revenus provenant de la réalisation documentaire représentait la moitié de leur revenu personnel total (49 %). Cette part était sensiblement plus élevée pour les hommes (56 %) que pour les femmes (42 %).

Reporté dans le contexte du ménage, le revenu personnel des documentaristes représentait 59 % du revenu total familial. Cette proportion est tout près de la moitié pour les hommes (51 %), mais elle est de 71 % pour les femmes. Bien que l'on doive être prudent avec ce type d'analyse, on peut sans doute postuler que cette forte part du revenu familial soutenu par les femmes documentaristes s'explique par un nombre non négligeable de femmes monoparentales ou vivant seules.

Tableau 24
Comparaison des revenus de réalisation, personnel total et familial (2014)

	Femmes	Hommes	Total
	\$		
Revenu moyen - réalisation	15 798 \$	23 153 \$	19 248 \$
Revenu personnel total moyen	38 091 \$	41 069 \$	39 391 \$
Revenu de réalisation/revenu personnel	41,5%	56,4%	48,9%
Revenu familial moyen	53 544 \$	80 102 \$	66 462 \$
Revenu personnel/revenu familial	71,1%	51,3%	59,3%

DÉPENSES ENGENDRÉES PAR LE TRAVAIL

Il est important de considérer l'ensemble des activités que recouvre le métier de documentariste, autant en amont qu'en aval de la réalisation proprement dite, ce qui inclut des activités de recherche et de développement, de recherche de financement, des déplacements, des frais de représentation, etc. Pour évaluer la situation financière des documentaristes, il ne suffit pas de connaître les revenus qu'ils tirent de leur métier, il faut également tenir compte des frais qu'ils doivent assumer sans que ceux-ci soient par la suite remboursés.

Ainsi, lors de leur dernière réalisation documentaire, entre 31 % et 34 % des dépenses de recherche et création, des frais de représentation et de déplacements ont été assumées par les documentaristes, sans que ces frais soient remboursés (Tableau 25). En ce qui concerne la documentation, l'achat ou la location de matériel et d'équipement, l'administration et les soumissions aux institutions de financement ou aux festivals, c'est entre 26 % et 28 % des frais qui ont été assumés. Enfin, 15 % des frais d'intégration et 10 % des frais de location (local, salle ou studio) ont été personnellement assurés par les documentaristes.

Tableau 25

Estimation de la part des dépenses assumées personnellement (sans remboursement) par les documentaristes lors de leur dernière réalisation documentaire, différents postes budgétaires

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Recherche et création	37,3	31,3	34,1
Frais de représentation	36,0	30,5	33,0
Déplacements	34,9	28,0	31,4
Documentation	32,1	25,1	28,1
Achat ou location de matériel et équipement	32,8	23,3	28,1
Administration	32,8	21,6	27,0
Soumission aux institutions de financement ou aux festivals	30,0	22,1	25,9
Intégration de nouvelles technologies	16,8	13,4	14,9
Location de local, salle ou studio	11,0	8,8	9,9

Une tendance notable à signaler : pour tous les postes, les femmes assurent une plus grande part des dépenses non remboursées que les hommes, l'écart variant entre 2 et 11 points de pourcentage selon le poste. Ce qui est cohérent avec le fait que les revenus des femmes provenant de la réalisation documentaire étaient significativement plus faibles que ceux des hommes.

Dans le cas où un projet développé ne sera finalement pas produit, peu importe la raison, toutes les dépenses engagées en amont de la réalisation l'auront évidemment été en pure perte. Ce qui est loin d'être une réalité négligeable quand on considère que les documentaristes affirment avoir, au cours des huit dernières années, développé en moyenne 4,2 projets dont ils ont assumé les dépenses et qui en bout de ligne n'ont pas été produits (Tableau 26). À cet égard, l'écart entre hommes et femmes est peu significatif.

Tableau 26

Nombre de projets développés par les documentaristes qui n'ont pas été produits et dont ils ont assumé les dépenses, huit dernières années

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de projets non-produits	3,9	4,6	4,2

4. PROTECTION SOCIALE

La plupart des artistes et des travailleurs non conventionnels sont peu couverts par un régime complémentaire de protection sociale ou de sécurité du revenu. Nous avons donc tenté d'évaluer le niveau de protection des documentaristes en les questionnant sur les différentes formes ou régimes de protection dont ils disposent, assurance santé et invalidité, mais également fonds de retraite et placements financiers.

Comme on peut le voir au Tableau 27, tout près de la moitié des documentaristes affirment être couvert par un régime de protection autre que l'assurance-maladie du Québec. L'écart entre hommes et femmes est peu significatif à cet égard. À noter également que 3 % des répondants ne savaient pas s'ils étaient couverts par un régime complémentaire.

Tableau 27

Couverture des documentaristes par un régime de protection autre que l'assurance-maladie du Québec, 2015

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Couvert par un régime	47,3	48,9	48,6
Non couvert par un régime	51,6	46,6	48,6
Ne sait pas	1,1	4,5	2,8
Tous	100,0	100,0	100,0

Parmi ceux qui sont couverts par un régime de santé complémentaire, 48 % sont assurés par le biais d'une association professionnelle, 36 % par le biais de l'assurance de leur conjoint-e et 10 % par le biais d'une assurance privée (Tableau 28). En ce qui concerne l'assurance salaire invalidité, les données étaient fort semblables, qu'il s'agisse d'une protection de courte ou de longue durée : dans 52 % des cas elles sont souscrites par le biais d'une association, 33-35 % par le biais d'une assurance privée et 6-8 % sont couverts par l'assurance de leur conjoint-e. Dans tous les cas, à peine 7 % des documentaristes sont couverts par une assurance souscrite grâce à un emploi salarié.

À peine 31 % des documentaristes (35 % des hommes et 28 % des femmes) avaient, au cours de l'année précédente, participé à un régime de retraite auquel cotisait aussi leur employeur (Tableau 29). En revanche, tout près de la moitié d'entre eux ont des placements financiers en prévision de leur retraite (Tableau 30). Dans ce dernier cas, une part un peu plus importante des femmes n'avaient pas de placements financiers.

Tableau 28**Répartition des documentaristes couverts par un régime de protection, selon le type de régime et la source, 2015**

	Régime de santé complémentaire	Assurance salaire invalidité courte durée	Assurance salaire invalidité longue durée
	%		
Par l'entremise d'une association	47,6	51,9	51,9
Conjoint	35,7	5,8	7,7
Assurance privée	9,5	34,6	32,7
Par l'entremise d'un emploi salarié	7,1	7,7	7,7
Tous les documentaristes couverts	100,0	100,0	100,0

Tableau 29**Répartition des documentaristes selon qu'ils avaient, ou non, cotisé à des régimes de retraite (avec cotisation des employeurs), au 31 décembre 2014**

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Ayant cotisé	27,5	34,5	31,1
N'ayant pas cotisé	69,2	62,1	65,6
Ne sait pas	3,3	3,4	3,3
Tous	100,0	100,0	100,0

Tableau 30**Répartition des documentaristes selon qu'ils avaient, ou non, des placements financiers en prévision de leur retraite, au 31 décembre 2014**

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Ayant des placements financiers	47,3	48,9	48,6
N'ayant pas de placements financiers	51,6	46,6	48,6
Ne sait pas	1,1	4,5	2,8
Tous	100,0	100,0	100,0

Nous avons également demandé aux documentaristes quelles seraient, selon leurs projections, leurs principales sources de revenu à 65 ans. Le travail actif est considéré comme une source importante ou très importante pour 45 % d'entre eux, contre 28 % pour les régimes publics de retraite et 22 % pour les revenus de placement. Ainsi, que ce soit pour des raisons artistiques ou financières, travail actif et retraite semblent indéniablement liés pour les documentaristes.

Enfin, au contraire de plusieurs autres activités artistiques et culturelles, la réalisation documentaire implique la manipulation d'équipements qui peuvent être lourds ou encombrants, des déplacements ou du travail en extérieur dans des conditions parfois difficiles. Dans ce contexte, une couverture par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) peut s'avérer cruciale en cas d'accident lié au travail. Or, très peu de documentaristes sont couverts par la CSST : 9 % à titre de contractuel, 8 % à titre de travailleur-euse autonome et 4 % à titre de salarié. C'est donc 49 % de ceux-ci qui ne sont pas couverts (47 % des hommes et 50 % des femmes). Fait encore plus étonnant : 29 % des répondants affirment ne pas savoir s'ils sont couverts ou non. C'est donc sans surprise que l'on constate que moins de 1 % des documentaristes ont déjà fait une réclamation auprès de la CSST.

Tableau 31

Répartition des documentaristes selon qu'ils sont protégés ou non dans leur activité de réalisateur-trice par la CSST, 2015

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Protégé-e-s à titre de contractuel	12,1	6,8	9,4
Protégé-e-s à titre de travailleur-euse autonome	5,5	11,4	8,3
Protégé-e-s à titre de salarié	3,3	5,7	4,4
Non protégé-e-s	49,5	46,6	48,6
Ne sait pas	29,7	29,5	29,3
Tous	100,0	100,0	100,0

5. PERCEPTIONS DU MÉTIER

La réalisation documentaire peut s'avérer difficile, tant du point de vue des conditions de la pratique du métier que sur le plan financier. Nous avons donc cherché à comprendre un peu mieux qu'elles étaient les perceptions qu'avaient les documentaristes concernant leur profession.

On notera d'abord que pas moins de 59 % des répondants affirment avoir déjà songé à abandonner le métier (Tableau 32). Une proportion qui s'avère beaucoup plus importante chez les femmes (69 %) que chez les hommes (49 %). Lorsque questionnés sur les principales raisons expliquant leur envie d'abandonner, les documentaristes ont mentionné comme important ou très important : la difficulté à trouver du financement adéquat (69 %), l'accumulation des refus de financement des producteurs ou des diffuseurs (56 %) et l'accumulation des difficultés personnelles (54 %)¹⁴.

Tableau 32

Répartition des documentaristes selon qu'ils ont déjà envisagé d'abandonner le métier de réalisateur-trice documentaire au cours de leur carrière

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Ayant déjà envisagé d'abandonner	68,5	48,9	59,3
N'ayant jamais envisagé d'abandonner	31,5	51,1	40,7
Tous	100,0	100,0	100,0

Les difficultés personnelles peuvent évidemment être étroitement liées à la conciliation travail-famille et influencer sur un certain nombre de choix, non seulement d'ordre personnel, mais aussi familial. Ainsi, 32 % des répondants affirment que leur travail de réalisateur-trice documentaire a influencé leur choix d'avoir, ou non, des enfants (Tableau 33). Cette influence est beaucoup plus importante chez les femmes (38 %) que chez les hommes (26 %). Les documentaristes semblent donc se heurter aux mêmes écueils que le reste des travailleuses québécoises quant au partage des tâches et à la conciliation travail/famille. Une proportion plus importante de femmes que d'hommes documentaristes résolvent la question en décidant de ne pas avoir d'enfants.

Enfin, questionnés sur la perception qu'ils avaient de leur avenir personnel, les documentaristes estiment qu'ils vont, avec une forte et très forte probabilité : continuer à travailler en tant que réalisateur-trice documentaire tant qu'ils seront en mesure de le

¹⁴ Plus d'une réponse était possible. Le total excède donc 100 %.

faire (57 %) ; s'orienter vers une autre carrière de façon à pouvoir poursuivre la réalisation documentaire (21 %) ; opérer une transition vers la fiction (13 %) ; s'orienter vers une tout autre carrière (8 %).

Ainsi, en dépit de difficultés bien réelles à mener leur carrière, une forte proportion de répondants prévoit tout de même poursuivre le métier de documentariste.

Tableau 33

Influence du travail en réalisation documentaire sur le choix d'avoir des enfants

	Femmes	Hommes	Total
	%		
Influencé le choix	37,8	25,7	32,2
N'a pas influencé le choix	62,2	74,3	67,8
Tous	100,0	100,0	100,0

CONCLUSION

Ce portrait statistique sur les conditions de pratique des documentaristes québécois montre qu'il existe une grande diversité de situations concernant les modalités d'exercice de leur profession. Mais en dépit de cette diversité, certaines constantes peuvent être clairement dégagées.

Les documentaristes québécois forment une population relativement âgée, ils habitent principalement sur l'île de Montréal et sont relativement plus scolarisés que la moyenne québécoise. Une forte majorité d'entre eux affirme que la réalisation documentaire est leur principal domaine d'activité, mais cette pratique se caractérise par une grande diversité de genres, de plateformes, de formats et de types de diffusion. Dans près du tiers des cas, leur dernière œuvre était une autoproduction. Cependant, à peine la moitié de leur temps de travail était rémunéré – ils doivent donc assumer une part importante de dépenses non remboursées, notamment en ce qui concerne les frais de recherche et de création, les frais de représentation et les déplacements. Les revenus tirés de la réalisation documentaire représentent ainsi moins de 50 % de leur revenu personnel total, en plus d'afficher une forte disparité d'un individu à l'autre. De plus, à peine la moitié des documentaristes affirment être couverts par un régime de santé autre que l'assurance-maladie du Québec et seulement 31 % d'entre eux cotisent à un régime de retraite auquel contribue aussi leur employeur. Enfin, une très forte proportion d'entre eux affirme avoir déjà songé à abandonner le métier, ce qui souligne l'importance de la difficulté à trouver du financement, de l'accumulation des refus et des difficultés personnelles qui en résultent.

D'autres constats mettent en lumière les difficultés de la pratique de la réalisation documentaire et révèlent une précarité certaine au sein de la profession. Ainsi, pour une part significative des documentaristes, la nécessité accrue d'exercer des fonctions multiples, la réduction des équipes de tournage et la hausse du temps devant être consacré à la réalisation documentaire sont des phénomènes étroitement liés. À quoi s'ajoute le fait que les documentaristes affirment avoir, au cours des huit dernières années, développés en moyenne 4,2 projets dont ils ont assumé les dépenses de développement mais qu'ils n'ont pas réussi à faire produire. C'est donc sans surprise que l'on constate que pour la moitié d'entre eux, les revenus provenant de la réalisation documentaire en 2014 avaient été inférieurs à la moyenne des sept années précédentes.

Au-delà de ces constats généraux, il convient de noter que trois variables structurent fortement cette population : le sexe, le lieu de résidence et l'âge.

Bien qu'elles représentent un peu plus de la moitié des documentaristes, plusieurs résultats démontrent en effet une précarité plus grande pour les femmes que pour les hommes, ce qui confirme les constats d'autres études ayant porté sur la réalisation cinématographique et télévisuelle au Québec (Lupien et Descarries, 2013; Migner-Laurin et Bélanger, 2012). Cette précarité s'affiche particulièrement en termes de revenus. Ainsi, bien qu'elles soient davantage scolarisées et qu'elles soient sensiblement plus

nombreuses à parfaire leur compétence par le biais de stages, activités de perfectionnement et participation à des colloques, le revenu personnel moyen des femmes provenant de la réalisation documentaire est beaucoup plus faible que celui des hommes, en plus d'afficher une plus grande disparité entre individus. Les femmes doivent ainsi mener davantage d'activités autres que la réalisation pour compléter leur revenu personnel. Pour autant, le revenu personnel total des femmes représentait une part beaucoup plus élevée du revenu familial que pour les hommes, ce qui laisse supposer qu'un nombre non négligeable d'entre elles vivent seules ou sont monoparentales. A quoi s'ajoute le fait que les femmes sont plus nombreuses à avoir le double statut de réalisatrice et productrice et à s'autoproduire, à favoriser le documentaire social et à privilégier la plateforme cinématographique, le court métrage et la diffusion en festival et la distribution universitaire, scolaire et/ou institutionnelle ; créneaux qui sont encore aujourd'hui les moins susceptibles de générer des revenus importants et réguliers. Facteur aggravé par le fait que les femmes assument une plus grande part des dépenses – et ce pour tous les postes – qui ne sont pas remboursées par les productions. Comme elles sont par ailleurs moins nombreuses à posséder un régime d'assurance-santé complémentaire, à cotiser à un régime de retraite et à avoir des placements financiers, c'est sans surprise que l'on constate qu'elles sont aussi beaucoup plus nombreuses à avoir déjà envisagé de quitter le métier. Enfin, elles sont aussi plus nombreuses à affirmer que leur travail de réalisatrice documentaire a eu une influence sur leur choix d'avoir des enfants.

Ainsi, tout porte à croire que les principaux « murs invisibles » (Migner-Laurin et Bélanger, 2012) ou blocages discriminatoires qui freinent à l'accès à la réalisation pour les femmes – le manque de confiance, la nécessité d'être « deux fois meilleure », le mythe du rapport à la technique et le « plafond de verre » – sont bel et bien présents dans le métier de réalisateur documentaire. Les données de la présente recherche s'éclairent d'ailleurs par les résultats d'une autre étude, menée par Réalisatrices équitables, et selon laquelle, entre 2011 et 2014, seulement 16 % des scénarios financés par les institutions étaient écrits par des femmes (Réalisatrices équitables, 2016). De plus, pour la même période, dans le domaine de la fiction, où les budgets sont très majoritairement supérieurs à la production documentaire, seulement 19% des fonds de Téléfilm Canada et 10% de ceux de la SODEC étaient destinés à des femmes (*Ibid*). Une telle disparité dans l'attribution des fonds ne peut que contribuer à renforcer les écarts de revenus relevés plus haut. Dans un tel contexte, on se réjouit de l'engagement de l'ONF à atteindre la parité en 2019 et l'objectif, chez Téléfilm Canada, de refléter la parité hommes-femmes dans les postes clés de la production cinématographique en 2020. Cette question des blocages discriminatoires devra toutefois être davantage approfondie. Pour ce faire, il conviendra d'interroger et de rendre explicite le point de vue des réalisatrices de documentaire, la compréhension et la vision qu'elles ont des différentes facettes de leur métier. Ce qui sera l'objet du deuxième volet de notre étude, de nature qualitative, au cours duquel nous mènerons une série d'entretiens semi dirigés auprès de documentaristes.

Une deuxième variable structurante est le lieu de résidence. Si la concentration des travailleurs culturels à Montréal et dans sa proximité est un fait patent et documenté, il

n'en demeure pas moins que cette concentration est beaucoup plus élevée pour les documentaristes que pour d'autres professions culturelles. En effet, 86 % des répondants habitent à Montréal et dans sa périphérie. Ce qui pourrait laisser penser que la pratique de la réalisation documentaire est plus difficile et précaire en région, où à tout le moins qu'elle serait porteuse de conditions et défis particuliers. À cet égard, le constat que les revenus de réalisation moyens sont nettement plus faibles en région et représentent une part plus faible de l'ensemble du revenu personnel des documentaristes est un indice très net de cette particularité. Là aussi, le volet qualitatif de notre recherche devrait nous permettre d'explorer plus en profondeur cette problématique.

Dernier point, enfin, l'effet structurant de l'âge. Un des constats forts de notre enquête est en effet que l'âge moyen des documentaristes québécois est relativement élevé. Que l'on retrouve dans cette profession une part beaucoup plus faible de personnes âgées de moins de 35 ans que dans l'ensemble des autres professions culturelles est peut-être l'indice de conditions particulières : soit l'entrée dans le métier y est difficile ou nécessite une plus longue formation; soit une part importante des plus jeunes abandonnent en début de carrière; soit il s'agit d'un choix de carrière qui attire moins les jeunes qu'il y a quelques années. Dans tous les cas, cela pourrait indiquer un sérieux problème de relève. Situation d'autant plus inquiétante que nous avons démontré que le sommet des revenus de réalisation des documentaristes est atteint entre 35 et 44 ans. Par la suite, plus ils avancent en âge, et donc en expérience, plus leurs revenus de réalisation se réduisent, tandis que les revenus provenant d'autres sources s'accroissent. Encore une fois, ce ne sera que par le biais de la recherche qualitative que nous serons en mesure de mieux préciser les facteurs et conditions qui déterminent cette particularité.

BIBLIOGRAPHIE

- Bouarbat, B. et M. Boulet (2010), Cox K. (2002), *Immigration au Québec. Politiques et intégration au marché du travail*, Rapport de projet, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, Montréal.
- Creton, L. (2009), *Économie du cinéma. Perspectives stratégiques*, Paris : Armand Colin (4^e édition).
- DOC Canada (2013), *Toute la vérité. Un profil économique de l'industrie canadienne de la production documentaire, volume 5*, Documentaristes du Canada, Toronto.
- Houle M. (2001), *La production documentaire au Québec et au Canada, Phase 1*, Rencontre internationales du documentaire de Montréal, Montréal.
- Kilborne Y. (s.d.), *Modalités d'une enquête ethnométhodologique sur le travail de cinéastes documentaristes*, Laboratoire Paragraphe-Lema, Université de Paris 8.
- Lupien, A. et F. Descarries (2013), *Encore pionnières, parcours des réalisatrices québécoises en long métrage de fiction*, Réalisatrices équitables, Service aux collectivités de l'UQAM.
- Ménard, M. (2012), « La réussite commerciale du cinéma québécois : un succès relatif... et fragile », dans Martin C., M. de la Durantaye, J. Lemieux, G. Pronovost et J. Luckerhoff (dir.), *Enjeux des industries culturelles au Québec. Identité, mondialisation, convergence*, Presses de l'université du Québec, Sainte-Foy, p.125-142.
- Migner-Laurin, A. et A. Bélanger (2012), *Les réalisatrices du petit écran, 1952-2012 : 60 ans de télévision québécoise*, Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ), Service aux collectivités de l'UQAM.
- Observatoire du documentaire (2011), *Le documentaire et les plateformes numériques : un écosystème en transformation*, Observatoire du documentaire.
- Observatoire du documentaire et Media (2013), *Guide de financement complémentaire pour le documentaire*, 2^e édition, Observatoire du documentaire et Media Europe Cinema.
- Poirier C. (2004), *Le cinéma québécois : à la recherche d'une identité ? Tome 2. Les politiques cinématographiques*, Québec : Presses de l'université du Québec.
- Provençal, M.-H. (2011), *Les écrivains québécois. Portrait des conditions de pratique de la profession littéraire au Québec, 2010*, Québec, Institut de la statistique du Québec,

Observatoire de la culture et des communications du Québec, 83 p., [En ligne] : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Provençal, M.-H. (2012), *Les danseurs et chorégraphes québécois. Portrait des conditions de pratique de la profession de la danse au Québec, 2010*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 91 p. [En ligne] : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Rheault, S. et B. Allaire (2016), « Les professions de la culture et des communications au Québec en 2011 », *Optique culture*, no 46, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, février, 12 p. [En ligne] : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Routhier, C. (2013), *Les artistes en arts visuels – Portrait statistique des conditions de pratique au Québec, 2010*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 105 p., [En ligne]. www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

ARRQ

ASSOCIATION DES
RÉALISATEURS
ET RÉALISATRICES
DU QUÉBEC

UQÀM

Service aux collectivités

Université du Québec à Montréal



J'AIME LE DOCUMENTAIRE